

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : CERTAINS SE TROMPENT DE COMBAT, ET CE SONT LES FEMMES QUI TRINQUENT

Un projet d'accord sur l'égalité professionnelle était ouvert à la signature des organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique. Le vendredi 30 novembre, la CFDT a signé cet accord, contrairement à la CGT, FO et Solidaires. Faute de majorité l'accord ne sera pas mis en œuvre.

Ce projet allait plus loin que celui de 2013 (signé à l'époque par toutes les organisations syndicales) : plus précis, il était aussi plus contraignant pour les employeurs.

La CFDT a porté de nombreuses revendications : gouvernance, coparentalité, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, déroulement de carrière, égalité salariale, pénalités pour les employeurs qui ne respecteraient pas leurs obligations...

Comme dans chaque négociation, elles n'ont pas toutes été satisfaites, notamment sur la révision des grilles de rémunérations des filières les plus féminisées, ou les petites collectivités non couvertes par l'obligation d'élaborer des plans d'actions concertés ou négociés avec les syndicats (en fonction d'un seuil non précisé).

Pour autant, la CFDT a pesé pour obtenir entre autres :

- L'inscription dans la loi de mesures pour garantir le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures d'avancement ;
- La suppression du jour de carence pour les femmes enceintes ;
- La création d'un fonds pour l'égalité professionnelle alimenté par les pénalités versées par les employeurs qui ne respecteront pas leurs obligations ;
- L'engagement de l'État de créer 1 000 places de crèches supplémentaires avec incitation aux employeurs d'en créer aussi ;
- Un référent spécifique sur les violences sexistes et sexuelles désigné parmi les représentants des personnels ;
- La disponibilité de droit pour élever un enfant jusqu'à ses 12 ans au lieu de 8 ;
- La neutralisation de l'impact des congés familiaux sur la rémunération ;
- Un délai de trois ans pour la mise en œuvre des plans d'actions obligatoires.

La CFDT et ses militantes et militants ont pris leurs responsabilités, sachant que signer pour l'égalité professionnelle, ce n'est pas accepter la politique du gouvernement. Mais c'est refuser de faire payer aux femmes les frais d'autres désaccords, car ces mesures risquent de ne pas être appliquées.

CGT, FO et Solidaires par leur non signature portent une lourde responsabilité !

Combien de temps devons-nous attendre pour qu'une nouvelle négociation soit ouverte ?



Pour la CFDT, l'égalité est un combat ! Nous continuerons de le mener. Nous revendiquerons désormais auprès de l'ensemble des employeurs, sur les trois versants de la Fonction publique, des plans d'actions forts et innovants, couvrant tou.te.s les fonctionnaires et contractuel.le.s.

Le 6 décembre, ne vous trompez pas de bulletin ! Choisissez une organisation qui assume et qui a choisi depuis longtemps le camp des travailleuses et travailleurs et non celui des politiques !

VOTEZ CFDT !